

Genève, le 19 juin 2019

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes

Audit de légalité et de gestion relatif au dispositif de police de proximité

Madame, Monsieur,

Les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

Mardi 25 juin 2019 à 9 heures
à la salle des ventes de l'Office des faillites (salle Hermès)
Route de Chêne 54, rez-de-chaussée, 1208 Genève.
(arrêt TPG 12/21 : Amandolier)

Par autosaisine, la Cour a mené un audit de légalité et de gestion portant sur le dispositif de police de proximité, soit 17 polices municipales ainsi qu'une unité opérationnelle dédiée aux questions de proximité au sein de la police cantonale. Le dispositif compte 362 agents de police municipale (dont 195 en Ville de Genève) et 180 policiers de proximité cantonaux, correspondant à des charges de personnel annuelles totales de 74 millions de F. (communes : 48 millions ; canton : 26 millions). Plusieurs communes s'appuient également sur les services de sociétés privées de sécurité.

Les polices municipales sont placées sous l'autorité du maire ou du conseil administratif et sont financées par les communes. Elles effectuent des tâches de police de proximité et disposent également de compétences de police judiciaire dans les limites de leurs compétences matérielles (circulation routière, stupéfiants, armes et étrangers). Contrairement aux policiers cantonaux, les agents de la police municipale ne sont ni au bénéfice du brevet fédéral de policier, ni équipés d'armes à feu ni ne disposent de véhicules prioritaires.

Ce dispositif axé sur une juxtaposition de polices présente des risques tant opérationnels que financiers tenant principalement à la répartition et à la coordination des tâches entre les 18 polices de proximité du canton.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

François PAYCHÈRE
Président

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :
Monsieur François PAYCHÈRE, président de la Cour des comptes
Tél. 022 388 77 90, courriel : francois.paychere@cdc.ge.ch